

Biens exceptionnels

La partie de l'ensemble formé par le Tombeau du Géant, situé sur le territoire des communes de Rochehaut et Ucimont, et comprenant les lieux-dits "Les Grandes Falloiges, les Petites Falloiges, Ravers, Queue de Terme, Fond d'Ucimont, Prés de la Semois, Pré de la Bouche à l'eau, Assences de Pigerue, Pré Saint-Firmin, la Pigerue, le Frétis, Goutai de Wires, la Gouttel, la Rigonel, Scoticainay, la Wiré des Quoées, de Couplemou, la Virée du Ru, le Ru"

Voir le dossier du bien classé :

Identification

Code interne : 84010-PEX-0003-04

Code DGO4 : -

Localisation

BOUILLON

Ancienne(s) commune(s) : Ucimont, Rochehaut

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du site : 

Décision

Date d'arrêté : 12/05/2022 (classement)

Date de publication : 20/06/2022

Date d'entrée en vigueur : 20/06/2022

Type(s) de classement

- Site

Document(s)



Arrêté - 3.23 Mo



Publication au Moniteur belge - 8.84 Mo

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.